

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le lundi 2 novembre 2020 à 18 heures en visio-conférence, sous la présidence de Jacques CHARRON.

ETAIENT PRESENTS :

TITULAIRES :

Mmes BEAUFILS, PRESLES

MM. CHARRON, CORITON, DUVAL, GATINET, JUBERT, MIGRAINE, PERALTA, TALEB

SUPPLEANTS :

MM. LETHUILLIER, LEVILLAIN, MAUPIN

Mme DESSAUX (*non votant*)

AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BELLANGER a donné pouvoir à M. DUVAL

Mme HOUSSAYE a donné pouvoir à M. LETHUILLIER

ETAIENT EXCUSES :

Mme MARTEAU

MM. DEJEAN DE LA BATIE, HAUGUEL,

ETAIT ABSENT :

M. VERGY

ETAIENT EGALEMENT EXCUSES :

Mmes DENIAU, BLONDEL (*suppléante*), LEMOINE (*suppléante*), LOUVEL (*suppléante*), MASSET (*suppléante*), SINEAU-PATRY (*suppléante*), TAMARELLE-VERHAEGHE (*suppléante*) et MM. FERAY (*suppléant*), DELALANDRE, MARIE (*suppléant*)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mmes DERVAUX, *directrice générale des services*, ALLARD, *responsable du pôle transition économique*, COLLINEAU, *responsable du pôle administration et mutualisation*, MOUDA, *secrétaire de direction*, REGNOUARD, DREAL Normandie, STEINER, *responsable du pôle eau et biodiversité*, VANOT, *responsable du pôle éducation et culture* et M. AUBIN, *responsable de l'unité Communication et Accueil*

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrielle-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouqueton
Bourmeville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Annetville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canteleu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumèges
 Le Tran
 Louvelot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Msuny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Penzville
 Quevillon
 Salthurs
 Saint-Arneult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paer
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendin-le-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Trouerleville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	23/10/2020
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	15
Dont nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants pour	15
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2020-11-106/EB

Ambition 1	Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.4	Restaurer et protéger le paysage et les patrimoines naturels et culturels dans une approche globale et intégrée
Objectif Opérationnel 1.4.1	Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire
Analytique	

CANDIDATURE DU SYNDICAT MIXTE DU PNRBSN COMME STRUCTURE ANIMATRICE DU SITE NATURA 2000 « MARAIS VERNIER, RISLE MARITIME »

Contexte

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais Vernier, Risle Maritime » sera invité à se réunir prochainement. Ce site est actuellement placé sous la maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, membre du comité de pilotage. La désignation de la structure chargée de la mise en œuvre du Document d'objectifs et de la Présidence du comité de pilotage de ce site a eu lieu pour la dernière fois le 09 novembre 2018. La validation de l'actualisation du Document d'objectifs étant prévu lors de ce prochain comité, il est proposé de procéder de nouveau aux désignations de la structure animatrice de ce site et la Présidence du comité de pilotage.

En vertu de l'article L414-2 du code de l'environnement, les représentants des collectivités territoriales concernées par ce site Natura 2000 ont la possibilité de désigner parmi eux, s'ils le souhaitent, le président du Comité de pilotage, ainsi que la collectivité maître d'ouvrage de l'opération pour les trois prochaines années. Ces dispositions ont été introduites par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Au vu de sa connaissance du territoire et de ses acteurs, de son expérience d'animateur Natura 2000 depuis plus de 20 ans, et des engagements pris dans la charte 2013-2028, le Parc souhaite poursuivre son travail d'animation sur ce site.

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- autorise le Syndicat mixte du PnrBSN à se porter de nouveau candidat comme structure animatrice du site Natura 2000 « Marais Vernier, Risle maritime » ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 2 novembre 2020



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/

Commune associée
Sandouville